



34^{ème} Congrès des Maires Francophones
Kinshasa, novembre 2014

Colloque : « Les villes face aux enjeux du changement climatique ».

Note conceptuelle Atelier 1

« Rôle des villes dans la lutte contre les changements climatiques : quelles démarches environnementales ? Quels changements et engagements élémentaires ? ».

Plus de la moitié de la population mondiale vit depuis 2008 en ville (ONU-ISDR, 2009). Les enjeux urbains, avec la contrainte additionnelle des changements climatiques, posent pour la recherche et la gouvernance locale, la question centrale de l'émergence de nouveaux outils de décision pour améliorer la gestion des villes et leur développement harmonieux. Il y a donc lieu de s'interroger sur les variables pertinentes, les indicateurs et les instruments pour appréhender les problèmes urbains, pour poser les diagnostics et pour envisager des propositions crédibles, à l'échelle locale, face à un problème global. Il y a donc lieu de s'interroger sur les variables pertinentes des problèmes urbains, l'élaboration d'outils et d'indicateurs pour des solutions crédibles et endogènes, par une maîtrise du territoire et des questions socio-culturelles, économiques, politiques liées à son développement.

En d'autres termes, comment apporter dans le contexte d'un climat en évolution, des réponses aux déséquilibres environnementaux et de développement des villes ? Entraînée par le dynamisme des processus d'urbanisation, la demande croît en équipements et services urbains de base. L'insuffisance d'investissement renforce alors la concentration de la pauvreté, l'exclusion sociale de la périphérie, l'extension de la précarité, la réduction du marché de l'emploi, etc.

✓ *L'atténuation du changement climatique dans les villes*

La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), leur captage et stockage dans les villes est un défi politique majeur pour une réponse au changement climatique car les villes produisent aujourd'hui entre 40 et 70 % des émissions anthropiques mondiales de GES. Les autorités locales sont, par conséquent, des acteurs-clés dans la mise en œuvre des stratégies d'atténuation aux conséquences du changement climatique. Quelles solutions d'atténuation à l'échelle locale ? Comment impliquer l'échelle du territoire urbain comme cadre expérimental de l'innovation ?

En réponse, le débat sur les démarches environnementales dans les villes, notamment celles du sud, corrélées à la réduction des émissions de GES, pourrait porter sur les initiatives entreprises tant sur les techniques locales à mettre en œuvre (architecture, construction, infrastructures de déplacement, production d'énergie, recyclage) que sur les méthodes de gouvernance.

Les réflexions pourraient suivre les axes suivants :

- l'aménagement et le développement urbain, incluant la question de l'environnement bâti (type de constructions, consommation d'énergie, technologies éco énergétiques, politiques urbaines et risques) ;
- les infrastructures urbaines, notamment les réseaux d'approvisionnement en énergie (électricité et gaz), l'indépendance énergétique et les énergies renouvelables, la production de carbone des services de distribution d'eau, d'assainissement et de traitement des déchets et rejet de méthane ;
- les transports par leur relative spécificité (transports publics, plans de circulation, technologies propres, promotion de nouvelles technologies) et le confinement du carbone avec les politiques de préservation, boisement ou reboisement, Mécanismes de Développement Propre (MDP) et leur mise en œuvre.

✓ ***De l'adaptation ou d'un programme de développement intégrant des mesures d'adaptation au changement climatique.***

Tout en veillant à l'équilibre entre atténuation et adaptation, cette dernière reste la principale forme de priorité des villes du sud. Aussi, dans le volet « démarches environnementales », l'anticipation et la prévention apportent des réponses aux risques urbains actuels et à venir, liés aux phénomènes climatiques et aux catastrophes, de plus en plus récurrentes.

Face aux risques climatiques et aux vulnérabilités qu'ils impliquent, les actions de politique urbaine, portées par la planification, la construction de réseaux et de tissus urbains, semblent des démarches moins coûteuses à long terme qu'un confortable « laisser-faire ». L'ensemble des mesures doit alors être intégrée dans des plans, des investissements pour développer les infrastructures, des services. C'est pourquoi la gouvernance locale joue un rôle important dans la conduite de ces plans et la redistribution des bénéfices aux différents acteurs urbains.

Sous cette rubrique « adaptative », le débat appelle une série d'interrogations parmi lesquelles : comment faire entrer au sein de l'action urbaine les inégalités environnementales ? Comment évaluer l'envergure et la nature des risques potentiels en milieu urbain ? De quelles données de base doit-on disposer dans cet exercice ? Comment mener simultanément l'adaptation au changement climatique et la réduction de la pauvreté ? Comment constituer une information experte sur les expériences en matière d'amélioration des habitats informels, de renforcement des moyens de subsistance, de gouvernance urbaine et locale, de formation, de sensibilisation et de communication ? Comment les intégrer dans les cadres d'orientation en vigueur ? Quelles capacités existantes, quels dispositifs techniques et de ressources humaines ?

Le panel d'expériences que pourrait constituer notre réseau aurait donc pour but d'engager les villes francophones, notamment africaines, dans le débat sur leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques, mais aussi de les aider à s'engager dans l'action. Dans ce cadre, il s'agira d'amener les autorités locales francophones à prendre des engagements sur des changements élémentaires pour des démarches environnementales et des initiatives pertinentes. L'objectif final est de permettre aux villes, en particulier les plus vulnérables aux effets des changements climatiques, de trouver les moyens de s'adapter au nouveau contexte ; ces villes, vu leur rythme et leur mode de croissance, sont en effet les premières victimes mais aussi les acteurs incontournables dans la lutte contre le changement climatique.

Dans ce cadre, et en schématisant cette rubrique « démarches environnementales », les villes francophones pourront apporter une réponse à des interrogations élémentaires parmi lesquelles : comment se déplacer ? Comment se loger ? Comment recycler ? Comment se nourrir ? La réponse à ces questions ayant le double avantage de faciliter une évaluation potentielle par le biais d'indicateurs quantitatifs, faciles à prévoir, mesurables et/ou chiffrables.